

PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, **Johanne Simms**, directrice générale adjointe de la
Municipalité :

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure présentée par Madame Catherine Langlois et Monsieur Stephan Gagnon, 1, avenue de la Durantaye, à Saint-Michel-de-Bellechasse, concernant le lot 3 261 108 dans la zone 7-Hb.

Prenez avis que le Conseil de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation mineure souhaitée vise à autoriser un agrandissement d'une superficie de 2,5m² de la véranda existante en conservant les marges de recul dérogoires avant et latérales existantes. Le projet comporte un seul élément dérogoire, soit le fait d'agrandir un bâtiment dérogoire, sans qu'il ne soit conforme en tout point avec les dispositions du Règlement de zonage (dans ce cas précis, les marges de recul minimales prescrites actuellement en vigueur).

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée, sera d'autoriser le projet en question malgré l'application des articles suivants du règlement de zonage n° 430-2013 :

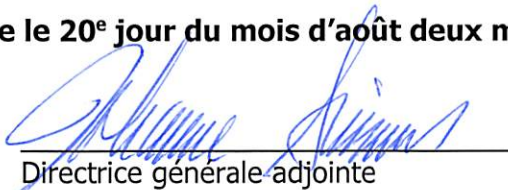
ARTICLE 128, AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT DÉROGATOIRE

Un bâtiment dérogoire protégé par droit acquis peut être agrandi d'une superficie d'au plus 50 % de la superficie au sol dudit bâtiment, et ce une seule fois.

Un tel agrandissement doit être en tout point conforme aux dispositions du présent règlement.»

Le Conseil municipal statuera sur cette demande lors de la séance du 8 septembre 2020 à 20h, au Centre communautaire, 129, Route 132 Est. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil.

DONNÉ à Saint-Michel-de-Bellechasse le 20^e jour du mois d'août deux mille vingt.



Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Johanne Simms, directrice générale adjointe, résidente à Saint-Michel-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 09h30 et 17h30, le 20^e jour du mois d'août 2020, au Centre communautaire, 129, Route 132 Est et sur le site internet de la Municipalité au www.stmicheldebellechasse.ca. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e e jour du mois d'août 2020.



Directrice générale adjointe

SECRET

CONFIDENTIAL

TOP SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL

TOP SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL

TOP SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL

TOP SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL

TOP SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL

TOP SECRET

